



**Fédération Syndicale Unitaire**

104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48

Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

---

**F.S.U.**

**Bernadette Groison**  
**Secrétaire Générale**  
**BG/NO/14.15/058**

**Madame Najat VALLAUD-BELKACEM**  
**Ministre de l'Éducation nationale, de**  
**l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
110 rue de Grenelle  
75700 Paris

Les Lilas le, 7 janvier 2015

Madame la Ministre,

L'éducation est un atout essentiel pour notre société qui, confrontée à une crise économique et sociale importante, en proie à une crise de confiance en l'avenir, a plus que jamais besoin d'un système éducatif à la hauteur des enjeux.

L'éducation doit permettre à chaque jeune de s'émanciper, de choisir son parcours scolaire et d'obtenir une qualification. C'est essentiel pour réussir sa vie personnelle et professionnelle.

C'est bien la responsabilité de l'Éducation nationale.

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels.

La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin. La refonte de la carte de l'éducation prioritaire se fait à périmètre quasi constant, mais le légitime élargissement à Mayotte et la Guyane aboutit à des redéploiements inacceptables alors que la situation sociale devrait au contraire conduire à prendre en compte toutes les écoles et établissements qui doivent relever de l'éducation prioritaire. Les mobilisations nombreuses de la fin d'année 2014, associant personnels et parents, ont montré l'attente forte et le besoin social d'un accroissement du nombre de REP et de REP+. La FSU continue à demander un élargissement significatif de la carte, avec une transparence totale des critères retenus.

La FSU attire votre attention sur les nombreux problèmes qui demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste.

L'allocation progressive des moyens, que vous présentez comme une solution à ces difficultés, a de longue date montré qu'elle ne peut être efficace si elle se construit sur des redéploiements.

Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Elle demande notamment que s'ouvrent des discussions pour améliorer les conditions de travail. Cette question englobe celle de l'emploi, des créations de postes plus nombreuses étant nécessaires du fait de l'augmentation démographique et de l'alourdissement des missions et de la charge de travail pour tous les personnels.

La FSU exige la revalorisation des salaires. Le gel du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires demeurant inacceptable, elle demande l'ouverture de négociations dans la Fonction publique. Dans l'Éducation Nationale, le déclassement salarial des enseignants est désormais reconnu, les études publiées au cours de l'année 2014 (regards sur l'éducation-OCDE 2012, rapport de la DGAFP, rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2014) permettent d'en apprécier l'ampleur. Face à la dégradation des conditions de travail, au manque de prise en compte de tout le travail effectué dans le cadre des missions, y compris le travail invisible, il y a urgence à apporter des réponses afin de revaloriser l'ensemble des personnels.

C'est une question de reconnaissance de leur travail et de leur professionnalité. L'enjeu, pour la nation, est aussi de rendre attractifs ces métiers et particulièrement le métier d'enseignant afin de recruter et de fidéliser les enseignants qualifiés à la hauteur des besoins.

Enfin, pour la FSU, il est indispensable d'améliorer la formation initiale et continue de tous les personnels. Pour cela, il est urgent de faire enfin le bilan de la mise en place des ESPE afin de conduire les réorientations nécessaires dès la prochaine rentrée scolaire.

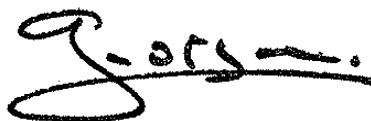
La FSU reste convaincue que la priorité à la jeunesse passe par l'Ecole et par ses personnels.

C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre société. Le gouvernement doit confirmer la priorité à l'Education. La FSU lui demande d'entendre les exigences des personnels. Leur engagement professionnel ne se dément pas au fil du temps et il a permis ces dernières années, malgré la crise et dans des conditions parfois difficiles, que plus de jeunes réussissent et obtiennent une qualification. Il s'agit maintenant de le reconnaître et de donner aux personnels de l'Education tous les moyens de faire réussir tous les jeunes.

La FSU souhaite que le message lancé le 3 février prochain soit entendu et donne lieu à l'ouverture de nouvelles discussions rapides sur ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Groison', with a stylized flourish at the end.